

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DE LA GUADELOUPE DU 17 JUIN 2026**

DELIBERATION N°2026/1706-12

**Objet : MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT PLURIANNUEL DU
PROJET DE RENOVATION DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE ET DE
PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE EN AUTOCONSOMMATION
SUR LE SITE DES ABYMES**

L'an deux mille vingt-six et le 17 juin à 09h, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe s'est réuni à la Direction du SDIS de la Guadeloupe sise 10 rue Georges BIRAS, Parc d'Activités « la Providence », ZAC de Dothémare – 97139 Les Abymes, et simultanément par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Henry ANGELIQUE, Président du Conseil d'Administration, par suite de sa convocation en date du 09 juin 2026 envoyée aux membres de cette instance par courriel le 10 juin 2026.

Conseil d'Administration du SDIS Séance du 17 juin 2026 <u>Liste des présents</u>				
Membres du CASDIS				
<u>Représentants du Conseil Départemental</u>				
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
	ANGELIQUE	Henry	Président du CASDIS	Présentiel
	MINATCHY	Danielle	Membre (Titulaire)	Visioconférence
	GOUBIN	Fred	Membre (Titulaire)	Visioconférence
	MORNAL	Blaise	Membre (Suppléant)	Visioconférence
	GALANTINE	Louis	Membre (Titulaire)	Présentiel
	THOMAS	Fabienne	Membre (Titulaire)	Visioconférence
<u>Représentants des communes</u>				
Titulaires	Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
	THEOBALD-PONCHATEAU	Marie-Yveline	Membre (Titulaire)	Visioconférence
	OTTO	Jules	Membre (Titulaire)	Visioconférence
	COURTOIS	Jean-Philippe	Membre (Titulaire)	Visioconférence

Présents de droit			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
CHEVRY	Jacques	Directeur de cabinet adjoint (Préfecture)	Visioconférence
Ont assisté à la séance du CASDIS avec voix consultative			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
C.G MONTGENIE	Sylvain	DD SIS	Présentiel
Cne PHERON	Steve	SPP Officier (Suppléant)	Visioconférence
Adj. ZOU	Jocelyn	SPP Non Officier (Titulaire)	Présentiel
BARVAUT	Sylvain	Représentant des fonctionnaires territoriaux (Titulaire)	Présentiel
MALATCHOUMY	Jean-Claude	Représentant des fonctionnaires territoriaux (Suppléant)	Présentiel
AGASTIN	Alain	SPV Non Officier (Titulaire)	Présentiel
Ont assisté à la séance du CASDIS sans voix consultative			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
SCHMIDER	Jean-Marie	DRFIP (Conseiller aux décideurs locaux)	Présentiel
Personnes invitées par le Président du Conseil d'Administration à assister à la séance			
Nom	Prénom	Fonction	Modalités de participation à la séance
Col. LEROY	Guillaume	DDA	Présentiel
MARC	Corinne	Cheffe du GBCP	Présentiel
BOLMIN	Xavier	Chef du service Budget - Finances	Présentiel
COLLIDOR	Nadia	Cheffe du SCP	Présentiel
LUCE	Jean Marius	Cheffe du service Logistique	Présentiel
CHARBONNE	Dominique	Cheffe du SAAC	Présentiel
FIRMIN	Cindy	Cheffe du SAJGI	Présentiel

Secrétaire de séance : Madame Fabienne THOMAS, Membre

Le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la délibération du Bureau du CASDIS n°2025/2409-07 portant validation du plan de financement pluriannuel du projet de rénovation de l'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur le site des Abymes en date du 24 septembre 2025,

Considérant que par délibération en date du 25 septembre 2025, le Bureau du CASDIS a approuvé le plan de financement et le programme pluriannuel d'investissement (PPI) du projet de rénovation de l'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur le site des Abymes,

Considérant que ce projet s'inscrit dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour la période de programmation 2021-2027, avec un taux de cofinancement estimé à 80 %,

Considérant qu'à la suite de l'évolution du périmètre du programme et des exigences fixées par les autorités de gestion du FEDER, une modification du plan de financement et du Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) de ce projet s'avère nécessaire,

Considérant à ce titre, qu'il y a lieu d'abandonner dans le cadre du programme FEDER en cours (2021-2027), la rénovation du parking du site initialement inclus dans le plan de financement initial,

Considérant en outre que des études complémentaires et des ajustements techniques conduisent à réévaluer à la hausse le montant prévisionnel TTC du projet comme suit :

n°	Désignation	Coût HT estimé	Coût TTC estimé
1	Remplacement du système de climatisation yc SGC	1 200 000,00 €	1 302 000,00 €
2	Remplacement du Faux-plafond isolant	100 000,00 €	108 500,00 €
3	Installation Brise-soleil verticaux supplémentaire	13 500,00 €	14 647,50 €
4	Rénovation de l'étanchéité des toitures terrasses	746 000,00 €	809 410,00 €
5	Rénovation des toitures métalliques avec isolant + chéneaux	350 000,00 €	379 750,00 €
6	Installation d'une énergie renouvelable + Borne de recharge	465 000,00 €	504 525,00 €
7	Rénovation de la peinture extérieure en teinte claire	400 000,00 €	434 000,00 €
8	Remplacement éclairage intérieur	229 000,00 €	248 465,00 €
9	Prestations intellectuelles	420 420,00 €	429 248,82 €
Total		3 923 920,00 €	4 230 546,32 €

Considérant que de même, le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) de ce projet devra être ajusté comme suit :

Site	Montant prévisionnel TTC	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029
Abymes	4 230 546,32 €	42 924,88 €	1 386 832,15 €	1 513 049,65 €	1 287 739,65 €

Considérant enfin que l'estimation de la répartition du financement de ce projet reste inchangée dans ses principes, avec un taux FEDER de 80 % et un autofinancement SDIS de 20 %,

Sur le rapport du Président,

APRES EN AVOIR DEBATTU ET DELIBERE

Article 1 : Abandonne le poste de dépenses relatif à la rénovation du parking dans le cadre du programme FEDER 2021-2027 prévu dans le projet initial et précise que celui-ci sera réinscrit dans le prochain programme FEDER.

Article 2 : Approuve le plan de financement modifié du projet de rénovation de l'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable en autoconsommation sur le site des Abymes, réévalué à 4 230 546,32 € TTC.

Article 3 : Approuve le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) actualisé du projet, dont détail :

Site	Montant prévisionnel TTC	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029
Abymes	4 230 546,32 €	42 924,88 €	1 386 832,15 €	1 513 049,65 €	1 287 739,65 €

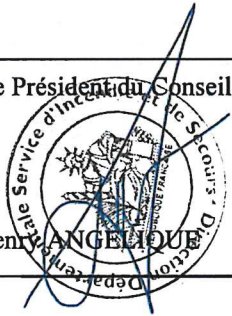
Article 4 : Autorise le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Guadeloupe à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : Monsieur le Président du Conseil d'Administration, le Payeur Départemental, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Guadeloupe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération, qui sera enregistrée et publiée au recueil des actes administratifs du SDIS de la Guadeloupe et sur le site internet du SDIS 971.

Article 6 : Conformément à l'article R421-1 du Code de justice administrative, le tribunal administratif de la Guadeloupe peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication ; le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

VOTE DU CASDIS	
En exercice	15
Présents	09
Votants	09
RESULTAT DE VOTE	
Voix pour	09
Voix contre	00
Abstention	00

Le Président du Conseil d'Administration



HENRI ANGELOU

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

Publié le :